

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU BENIN



Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

SOMMAIRE GENERAL

ACTES DU GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DECRETS ET DECISIONS

Textes généraux..... 294

Mesures nominatives..... 308

Informations relatives à la Cour Constitutionnelle..... 310

INFORMATIONS DIVERSES..... 316

SOMMAIRE ANALYTIQUE

Actes du Gouvernement de la République du Bénin

Décrets et Décisions

- Textes généraux

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

Décret n°2018-333 du 25 juillet 2018 *portant approbation des statuts de la Chambre nationale d'Agriculture du Bénin*.....294

Ministère de l'Économie Numérique et de la Communication

Décret n° 2018-529 du 14 novembre 2018 *portant approbation des statuts de l'Agence nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information*.....302

- Mesures nominatives

Présidence de la République

-Décret, portant nomination308

Ministère de la Justice et de la Législation

-Décrets, portant accord de nationalité.....308

-Décret, portant nomination308

Ministère de l'Economie et des Finances

-Décisions, portant ouverture de compte309

Ministère des Infrastructures et des Transports

-Décret, portant nomination310

- Informations relatives à la Cour Constitutionnelle

Cour Constitutionnelle

Décisions DCC 18-236 ; DCC 18-237 ; DCC 18-238 ; DCC 18-239 ; DCC 18-240 ; DCC 18-241 310

• Informations diverses

- Déclaration des associations

316

LEGIBENIN

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Décrets et Décisions

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

Décret n°2018-333 du 25 juillet 2018 portant approbation des statuts de la Chambre nationale d'Agriculture du Bénin.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 2016-17 du 04 octobre 2016 portant création des Chambres d'Agriculture en République du Bénin ;

Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

Vu le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;

Vu le décret n° 2016-422 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;

Sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,

Le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 25 juillet 2018,

DÉCRÈTE :

Article premier. – Sont approuvés, tels qu'ils figurent en annexe au présent décret, les statuts de la Chambre nationale d'Agriculture du Bénin.

Art. 2. – Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Art. 3. – Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Cotonou, le 25 juillet 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,
Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche,
Gaston Cossi DOSSOUHOUI

STATUTS DE LA CHAMBRE NATIONALE
D'AGRICULTURE DU BENINCHAPITRE PREMIER
Dispositions générales

Article premier. – Conformément à la loi n° 2016-17 du 04 octobre 2016, il est créé en République du Bénin des Chambres d'Agriculture.

Art. 2. – Les Chambres d'Agriculture sont des établissements publics à caractère professionnel, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion.

Les Chambres d'Agriculture comprennent les Chambres départementales d'agriculture et la Chambre nationale d'Agriculture.

Toutefois, plusieurs Chambres départementales d'Agriculture peuvent se mettre ensemble pour créer des Chambres interdépartementales d'Agriculture.